

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JANVIER 2012

Présents : M. Jean-Claude EGGER, président
Mmes Maria CLARET - Paulette DUPRAZ OIHENART - Anne JAGGI -
Catherine LEHMANN
MM. Albin DELAVY- Jean-Claude DENERVAUD - Andreas FABJAN -
Raoul FLOREZ - Gérard FONTAINE - André THEVENOZ

Secrétaire : M. Daniel FONTAINE

Excusée : Mme Magali BARTHASSAT

M. le président ouvre la séance à 20 h. et présente ses meilleurs vœux aux membres du Conseil municipal. L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 5 décembre 2011.
2. Sécurisation dans le village et modération de trafic.
3. Projet plan localisé de quartier situé à l'angle des routes de Lolliets Soral.
4. Organisation de la sortie de ski.
5. Communications de l'exécutif.
6. Divers.

1.- Approbation du procès-verbal de la séance du 5 décembre 2011

Le procès-verbal de la séance du 5 décembre 2011 est accepté à l'unanimité des membres présents.

2.-Sécurisation dans le village et modération de trafic

M. le président présente le planning de la sécurisation et modération de trafic qui est le suivant :

- Fin janvier 2012 : envoi soumission au DCTI-SR pour approbation
- Mi-mars : retour offres entreprises
- Fin mars : proposition d'adjudication
- Début mai : début de chantier
- Fin juin/ juillet : fin des travaux.

Plusieurs conseillers signalent que la nouvelle piste cyclable (Soral-Lully) qui n'est pas terminée est dangereuse et demandent de mettre des panneaux de signalisation. M. le président contactera le responsable du chantier.

3.- Projet plan localisé de quartier situé à l'angle des routes de Lolliets Soral

Donnant suite à l'enquête technique du projet de plan localisé de quartier No 29.768-536 situé à l'angle des routes de Soral-Lolliets, l'Office de l'urbanisme nous a transmis, ainsi qu'à notre architecte, Mme Muriel Zimmermann du bureau MID Architecture Sàrl l'ensemble des préavis recueillis. 12 préavis sont favorables – 5 préavis sont favorables sous réserve et 2 services (DGM et Office du patrimoine et sites) demandent des compléments d'information. Ces préavis ont été discutés avec notre conseiller, M. Georges Gainon. Certaines remarques ont déjà été exécutées ou sont en cours de réalisation. Les préavis sont à disposition des membres du conseil municipal auprès du secrétariat de la mairie.

4.- Sortie de ski

Le car a été réservé auprès de l'entreprise Le Car.ch pour la sortie de ski prévue le samedi 25 février 2012. Le tout-ménage sera déposé à la poste demain matin pour distribution. MM. Andreas Fabjan et André Thévenoz sont nommés responsables pour la journée de ski, tandis que Mme Paulette Dupraz Oihenart, MM. Gérard Fontaine et Jean-Claude Denervaud sont nommés responsables pour l'organisation de la soirée « lasagnes ».

5.- Communications de l'exécutif

Droit de préemption de la commune sur la parcelle 10551 route du Creux-de-Boisset, 22-24 (Dupraz Pierre-André)

La mairie attend la décision du Conseil d'Etat concernant son droit de préemption sur la parcelle No 10.551 – route du Creux-de-Boisset, 22-24 dont le délai est écoulé depuis le 18 janvier 2012. La commune aura 30 jours pour se prononcer. M. le président présente l'avant-projet d'immeubles de logement et montre l'emplacement où l'Etat de Genève ou la commune pourront exercer leur droit de préemption. Les membres de l'exécutif se sont posés la question de faire valoir ce droit en cas de renoncement de l'Etat de Genève et ont demandé une petite étude de notre conseiller, M. Georges Gainon. M. le président demande également une réflexion aux membres du Conseil. Il faut souligner que conformément à la loi sur le logement et la protection des locataires le droit de préemption ne peut s'exercer qu'aux fins de construction de logements.

Aménagement de la fontaine

Les entreprises Setex S.A. et Gilbert Henchoz, Architectes Paysagistes Conseils S.A. ont déposé, fin décembre 2011, auprès de la police des constructions du département des constructions et des technologies de l'information, la demande d'autorisation de procédure accélérée pour le réaménagement de la fontaine.

Patrouilleuses scolaires

2 patrouilleuses scolaires domiciliées dans la commune se sont inscrites. Nous attendons les autorisations de la Brigade d'éducation et de prévention et du secrétariat général du département de la sécurité, de la police et de l'environnement.

Recherche concierge à mi-temps

La mairie a reçu plus de 70 dossiers pour l'inscription au poste de concierge à mi-temps. Ces dossiers seront examinés par l'exécutif qui, dans un premier temps, sélectionnera plusieurs candidats pour un entretien.

Jeux

M. Raoul Florez présente le projet des jeux (balançoire Ludoril - portique 2 places) – maison (magic-color) qui seront installés au printemps prochain près de la mairie à la suite du renoncement de les installer près du tennis. Des bancs seront installés aux deux endroits avec en plus, près du tennis, des tables fixes et une balançoire. Nous attendons le devis de l'entreprise Bois Ril S.A.

Burkina Faso

Le repas de soutien du 24 mars 2012 est confirmé à Athenaz. Un comité a été formé pour l'organiser. Ce dernier recherche des bénévoles.

Stagiaire Cap-Emploi

Mme Maria Claret annonce que la mairie a engagé un stagiaire (un jeune homme) qui n'habite pas la commune du 23 janvier au 3 février 2012 à mi-temps dans le cadre de *Cap-Emploi* – insertion professionnelle pour jeunes. Ce stage peut être poursuivi jusqu'à trois mois.

La Laire

L'association *Réalise* (entreprise d'insertion) a nettoyé et entretenu le sentier le long de la Laire. Son responsable a suggéré d'organiser une promenade d'observation pour les habitants au printemps prochain. Les membres du Conseil sont enthousiastes avec cette proposition. Mme Maria Claret est chargée de contacter le responsable de *Réalise* pour fixer une date.

Conseils municipaux de Laconnex et Soral

Dans le cadre des relations entre Laconnex et Soral, la mairie de Laconnex organise une séance de rencontre avec les membres de l'exécutif et les conseillers municipaux des deux communes le 23 février prochain à 19h. Le lieu exact sera communiqué ultérieurement.

6.- Divers

Mme Anne Jaggi présente des photographies qu'elle a pris dans une gravière près de Sézegnin et se pose la question de savoir pourquoi des déchets de toutes sortes (bidons – jouets et objets plastifiés - tesson de verre – PET – etc.) y sont déposés. M. le maire se charge d'intervenir auprès de M. Rémy Fritschi, inspecteur des gravières.

Plus personne ne désirant prendre la parole, la séance est levée par M. président à 21h. 30.